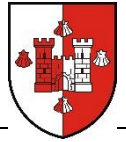




LES MURMURES DU TALENT



Bulletin officiel de la commune de St-Barthélemy

N° 2 – Novembre 2016

Billet de la Municipalité

Chères Agaces,

Voilà l'été est passé, nous sommes en automne et l'hiver va bientôt s'inviter.

Mais revenons un peu sur un été d'un point de vue sportif. Notre Stan s'en est allé sans coup férir gagner l'US OPEN. Après l'OPEN d'Australie, Roland-Garros et la Coupe Davis notre génial tennisman n'aura plus, si on ose parler ainsi, qu'à gagner Wimbledon pour être membre d'un club très fermé celui des joueurs qui ont tout gagné dans une carrière « chapeau bas Stan the Man ! ». Que dire également de la prise de pouvoir en tant qu'entraîneur de l'OGC Nice de notre autre vedette locale. Notre cher « Lulu » pointe encore à ce jour à la tête du classement de la 1^{ère} division française de football. Que dire sinon que « quelle classe Lucien Favre ». Nous avons aussi vécu la promotion de notre cher FC le Talent en 3^{ème} ligue après des finales aussi intenses que disputées. Bravo à nos joueurs et ceci même si actuellement leur classement n'est pas celui que l'on espérait, je reste convaincu que joueurs, entraîneur et dirigeants vont vite nous prouver que notre club a une belle carte à jouer dans ce championnat.

Je le disais en préambule, nous voici en automne et depuis le 1^{er} juillet votre nouvelle Municipalité s'est mise au travail. La nouvelle équipe a trouvé ses marques et notre collègue Madame Vilma Pirrello s'est très bien intégrée. Un grand merci à elle. L'automne rime, pour vos autorités, avec l'élaboration du budget qui nous contraint malheureusement, suite au report de charges de plus en plus important du canton, à une augmentation de deux points d'impôts pour 2017 et 2018 ainsi que de notre taxe d'élimination des ordures. Comme notre journal se veut optimiste et positif, je ne vais pas m'étendre sur ce sujet mais revenons à une fin d'année qui se veut festive pour notre commune. En effet, à l'initiative de notre municipale Madame Sandrine Favre, le calendrier de l'Avent fait son grand retour cette année et nous donnera, chaque jour du mois de décembre, l'occasion de découvrir une fenêtre ou un devant de maison décoré. Nous tenons à vous remercier pour l'accueil que vous lui avez réservé. La Municipalité se réjouit d'ores et déjà de vous rencontrer nombreux à la fenêtre de la commune le 21 décembre à la grande salle afin de partager un beau moment de convivialité en cette veille de Fêtes.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

En toute Amitié
Dominique Dafflon
Syndic de St-Barthélemy

Décisions du Conseil communal

Séance du Conseil communal de St-Barthélemy le lundi 10 octobre 2016

Lors de cette séance, les conseillères et conseillers ont accepté :

- le préavis n° 04/2016 relatif à la délégation de compétences à la Municipalité pour la législature 2016-2021 ;
- le préavis n° 05/2016 relatif au traitement des Municipaux et du Syndic;
- le préavis n° 06/2016 relatif à l'arrêté d'imposition pour les années 2017 & 2018 ;

- le préavis n° 07/2016 (après avoir pris connaissance de son addendum) relatifs à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021.

Prochaine séance du Conseil communal :

Le lundi 12 décembre 2016 à 20h à la grande salle.

Présence d'une délégation de l'ASIRE en début de séance pour une présentation de « Vision 2020 ».

Pour rappel, les séances sont ouvertes au public !

90 ans Mme Fernande Favre

Le lundi 4 juillet 2016, la Municipalité incorporée, accompagnée de sa greffière Mme Anita Dévaud, se sont rendues chez Mme Fernande Favre pour lui souhaiter de la meilleure des façons un Joyeux Anniversaire, notre chère Fernande ayant en effet atteint ses 90 ans le 10 juillet dernier. C'est une Fernande en pleine forme qui nous a ouvert sa porte, l'œil vif et pétillant, toujours prête à la répartie.

Après une petite partie officielle et la remise d'un cadeau en présence de son fils, de sa fille et de son beau-fils, nous nous sommes mis à table. Notre chère jubilaire, aidée de sa fille, nous avait concocté un succulent apéritif dînatoire dont elle a le secret. Pour ce faire, elle avait travaillé tout le jour, un immense merci à Fernande pour ce festin royal !

La soirée s'est poursuivie dans la bonne humeur et la gentillesse avec l'évocation de notre chère commune de Saint-Barthélemy dans son passé. Fernande est l'une de nos aînées qui a vu notre village changer et évoluer depuis son arrivée mais elle n'est pas nostalgique, bien au contraire. Elle demeure pragmatique et perspicace comprenant les changements inhérents à la vie.

Un tout grand merci à toi Fernande, encore un Joyeux Anniversaire, porte-toi bien et surtout rendez-vous pour ton prochain anniversaire.





Infos municipales

Communications de données au BVA par le Contrôle des habitants

Cette information est donnée suite aux faits relatés dans les médias concernant la transmission des données à la Fondation BVA (Bureau Vaudois d'Adresses), laquelle occupe des personnes en situation d'handicap pour la distribution d'envois publicitaires pour le compte de différentes sociétés.

Ce printemps, la RTS a abordé le sujet des données transmises à des fins publicitaires par les communes vaudoises sans que le citoyen ne soit informé. Ce procédé avait été autorisé par le Conseil d'Etat en 2003, raison pour laquelle vos coordonnées ont effectivement été transmises.

Cependant, nous tenons à vous informer qu'à ce jour vous avez la possibilité de faire radier ces données du registre du BVA, soit en vous adressant directement au Bureau Vaudois d'Adresses, ch. de Maillefer 41, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, tél. 021 642 01 20, soit en vous adressant au bureau du Contrôle des habitants qui fera le nécessaire pour vous.



Chiens

Les propriétaires de chiens sont informés qu'ils sont tenus d'annoncer au Contrôle des habitants, jusqu'au 15 mars 2017 :

- les chiens achetés ou reçus en 2016 ;
- les chiens nés en 2016 et restés en leur possession ;
- les chiens donnés, vendus ou euthanasiés en 2016 ;
- les chiens qui n'ont pas encore été annoncés.

Les chiens déjà inscrits en 2015 et restés chez le même propriétaire sont enregistrés d'office ; il n'est donc pas nécessaire de les annoncer à nouveau.

Relevé des compteurs



Dans les semaines à venir, le préposé M. André Favre procédera au relevé des compteurs d'eau sur l'ensemble du territoire communal. Nous vous remercions de lui faire bon accueil.

Emondage des haies et élagage des arbres

La Municipalité rappelle qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les normes ci-après :

Emondage des haies



- à la limite de la propriété ;
- à une hauteur maximale de 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m dans les autres cas.



Elagage des arbres

- au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et 1 m à l'extérieur ;
- au bord des trottoirs : à 2,50 m de hauteur et à la limite de la propriété.

Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible.

Les dispositions de la loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Etat civil

Ca déménage...



Arrivées du 01.06 au 31.10.16

AVENI Romain
BERTSCHI Laira
CHESEAUX Marie-Estelle
DOHMEN Robin
FARINELLI Kaeo
FARINELLI Karine
FERRO Hilson
FERRO Matia
FERRO Roméo
FERRO Suzanne
GEISER Yolande

PANCHAUD André
RAKOTOMANGA Hasina
RODRIGUEZ Laurent
SPASOV Dimitar
SPASOV Zhivko
SPASOVA Aleksandra
SPASOVA Marina
SUMANSKA Galina
TELMAT Abderrahmane
TSCHANZ Roxane

Naissances du 01.06 au 31.10.16

BETTEX Thaïs
FAVRE Gabrielle

17.06.2016
03.08.2016





Fête fédérale de lutte

La société des Dames de St-Barthélemy a motivé ses membres, accompagnées de leur conjoint, afin de travailler comme bénévoles dit « Bosseurs » à la Fête fédérale de lutte qui a eu lieu les 27 et 28 août à Payerne. Ce fût une expérience enrichissante mais qui nous a surtout permis de vivre la fête de l'intérieur. En tant que bénévoles, nous avons en effet

accès aux gradins qui nous étaient réservés. La canicule qui a frappé durant ces deux jours a fait que nous avons plutôt hâte de rentrer chez nous après avoir servi quelque 2'000 repas des VIP dans une cantine à la chaleur étouffante. Mais nous pouvons dire que nous y étions, sans compter que notre travail sera

rémunéré ce qui n'est pas négligeable pour une petite société comme la nôtre !

Alors un grand merci aux 13 personnes qui ont travaillé le samedi et aux 10 qui ont travaillé le dimanche !

Isabelle Roulin



Calendrier de l'Avent et fête de Noël

La décoration des fenêtres de l'Avent était une tradition bien connue dans notre village mais celle-ci s'est malheureusement perdue il y a quelques années. La Municipalité, aidée par l'enthousiasme de la société des Dames et désireuse de faire vivre cette période de Noël de manière festive et partagée, a décidé de remettre sur pied cette tradition et elle remercie d'ores et déjà les personnes qui se sont inscrites ci-dessous.

Le principe est que chaque jour du mois de décembre, une décoration est installée sur une fenêtre ou devant une maison et celle-ci pourra être admirée jusqu'à Noël.



Décembre 2016

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1 F. & D. Dafflon, Château 44	2 Auberge du Talent	3 V. & N. Favre, Collège 26
4 M. & C. Fitzé, Village 52	5 G. & L. Favre, Moulin 5	6 N. & S. Favre, Collège 18	7 M.-C. & A. Favre, Cotze 1	8 A. Portmann, Collège 9	9 M.-J. & J.-M. Favre, Adoux 9	10 I. & M. Roulin, Village 19
11 M. Schmied, Village 31	12 S. & S. Martin, Cotze 25	13 Diabolic Pizzas	14 M.-P. & A. Favre, Château 8	15 Th. & Ph. Brillet, Village 51	16 Y. & D. Morier, Sous-le- Château 3	17 C. & Th. Piot, Sous-le- Château 11
18 L. & G. Mazzotta, Collège 3	19 B. Leuenberger, Village 59	20 V. & G. Favre, Cotze 8	21 Commune, grande salle	22	23 A.-L. & A. Villaz, Village 60	24 Paroisse catholique, crèche Eglise

Fête de Noël autour du sapin communal

Venez passer un moment de convivialité le

mercredi 21 décembre 2016
dès 18h00 à la grande salle.



Le Père Noël nous honorerà de sa présence, accompagné de son fidèle compagnon et la hotte chargée de surprises pour les enfants.

Une petite restauration vous sera proposée sur place : soupe aux légumes concoctée par notre société des Dames, pâtisseries salées et sucrées apportées par les personnes participant au calendrier, boissons offertes par la commune.

Au plaisir de vous voir toutes et tous !

Horaires de fin d'année

Décomptes

Les personnes qui ont travaillé pour la commune pendant l'année 2016 voudront bien établir leur décompte et le remettre à la bourse communale pour le **lundi 5 décembre 2016 au plus tard**.

Mise de Nouvel An

La mise des travaux communaux aura lieu le **vendredi 30 décembre 2016 à 10h00** à la salle de vote au rez-de-chaussée de l'administration communale.

Administration

Les bureaux seront fermés du **vendredi 23 décembre 2016 à 12h00** au **lundi 2 janvier 2017**.

Réouverture de l'Administration communale le **mardi 3 janvier 2017 à 8h00**.

Déchetterie

La déchetterie sera ouverte comme suit :
mardi 20 décembre, jeudi 22 décembre, mardi 27 décembre et jeudi 29 décembre 2016.

Elle sera fermée le **samedi 24 décembre** ainsi que le **samedi 31 décembre 2016**.

*La Municipalité et le personnel de l'Administration communale
vous souhaitent d'ores et déjà de belles fêtes et une bonne année 2017 !*



Messages du citoyen

Mouvement Chrétien des Retraités « Vie Montante »
Rencontres à la grande salle de Villars-le-Terroir à 14h00 les jeudis
17 novembre
19 janvier
16 février
16 mars.

Bienvenus à vous toutes et tous les retraités.

Josianne Favre

Merci à tous... Le 12 décembre 2015, vous étiez nombreux à venir partager une soupe à la courge pour soutenir le projet de Céline. Grâce à votre générosité, c'est lourdement chargée en matériel d'orthopédie qu'elle s'est rendue au sud de la Colombie, à Mocoa, en bordure de l'Amazonie, pour prêter main forte à Tamara Martinez, physiothérapeute et fondatrice de l'Association Ama Niños. Pendant 2 mois, Céline a confectionné des attelles, modifié des orthèses et tenté d'apporter plus de confort à 25 enfants dont certains souffrent de troubles neurologiques sévères. Votre enthousiasme à cautionner son projet m'a donné des ailes et j'ai décidé de suivre cet élan du cœur en l'accompagnant pour 3 semaines comme physiothérapeute volontaire. Cette collaboration a été une source d'incroyables bonheurs pour les enfants, leurs parents, et pour nous trois. L'Association Ama Niños poursuit son chemin. Tamara, pour son dévouement et son engagement total à la cause des enfants handicapés, mérite largement notre soutien. Elle organise un souper au Mont-sur-Lausanne le 17 décembre prochain. Nous espérons pouvoir vous retrouver à cette occasion.

Renseignements et inscriptions par email : Tam.martinez@hotmail.com.



Valérie Favre



Agenda

4 décembre – Spaghetti bolognaise en faveur du Rwanda – Grande salle – 12h

10 décembre – Bal de jeunesse – Grande salle – dès 22h

30 décembre – Mise du Nouvel An – Salle de vote au rez de l'Administration – 10h

21 janvier – Loto du FC le Talent – Grande salle

1^{er} mars – Soupe de Carême – Grande salle – 12h

12 mars – Brunch de la Sté des Dames – Grande salle – sur inscription

Adresses utiles

Commune de St-Barthélemy

Route du Village 82

Greffe & Contrôle des habitants

Lundi au vendredi de 8h à 12h

Mercredi de 14h à 16h30

Jeudi de 17h à 19h

021/886 20 50

greffe@st-barthelemy.ch

Bourse

Lundi au vendredi de 9h à 12h

021/886 20 52

bourse@st-barthelemy.ch

Municipalité

Dafflon Dominique

syndic@st-barthelemy.ch

Syndic

Administration générale – Finances – Police

Favre Victor

victor.favre@bluewin.ch

Vice-syndic

Services industriels – Bâtiments communaux et conciergeries – Domaines et forêts – Epuration et cours d'eau

Favre Jean-Marc

jean.marc.favre@bluewin.ch

Eclairage public – Routes – Déchetterie – Défense incendie – Cultes – Cimetière

Favre Sandrine

sandrine.favre@st-barthelemy.ch

Ecoles – Affaires sociales – Santé – Culture

Pirrello Vilma

vilma.pirrello@st-barthelemy.ch

Police des constructions – Aménagement du territoire – Protection civile

Prochaine édition : mai 2017,

le délai pour les annonces de manifestations des sociétés locales est fixé au

30 avril

à transmettre à

greffe@st-barthelemy.ch